



Numéro de dossier : 1131462008

Unité responsable **administrative** Arrondissement Verdun , Direction du développement du territoire_des études techniques et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet Adopter, en vertu du premier paragraphe du première alinéa de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction d'une école sur un emplacement situé à l'intersection sud-ouest du Boulevard de L'Île-Des-Soeurs et du boulevard René-Lévesque».

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

La valeur marchande du terrain qui sera vendu à la Commission scolaire Marguerite Bourgeois est d'environ 4,5 M\$. La vente sera consentie conformément à la directive intitulée "Transactions immobilières entre les commissions scolaires et la Ville de Montréal" (C-OG-SCARM-D-12-002). Cette directive précise notamment que les transactions doivent être réalisées sur la base de la juste valeur marchande et que des échanges de services peuvent être considérés.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention Sylvie DESJARDINS Chef de division Tél. : 872-5493	Endossé par: Michel NADEAU directeur Tél. :872-5844 Date d'endossement: 2013-05-16
--	--

Numéro de dossier : 1131462008